

Du cinq Mai

an mil huit cent soixante-neuf, à dix heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Charles Marins Joseph Guieit**
 né à La Garenne le trois de Janvier à quatre heures du soir, fils de Louis Marie Gustave Bernardin Guieit
 profession de cultivateur, âgé de quarante trois ans, domicilié à La Garenne et de Anastasie Magdelaineillard
 profession d'aumônier, âgée de trente ans,

domiciliée à ce dit La Garenne avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Marie Gustave Bernardin Guieit
 père de l'enfant âgé de quarante trois ans, profession de cultivateur,
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, **Bouffier, Antoine**, âgé de trente cinq ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Second témoin, **Marin, Pierre**, âgé de cinquante deux ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi par moi

M. le Maire de La Garenne,
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du déclarant qui a signé
 la même

Du cinq Mai

an mil huit cent soixante-neuf, à onze heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Pierre Marins Serre**
 né à La Garenne le trois de Janvier à neuf heures du soir, fils de Louis Marie Gustave Bernardin Serre
 profession de cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié à La Garenne et de Anastasie Magdelaineillard
 profession d'aumônier, âgée de trente ans,

domiciliée à ce dit La Garenne avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Marie Gustave Bernardin Serre
 père de l'enfant âgé de quarante ans, profession de cultivateur,
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, **Marin, Antoine**, âgé de cinquante cinq ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Second témoin, **Marin, Pierre**, âgé de cinquante deux ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi par moi

M. le Maire de La Garenne,
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Du vingt Mai

an mil huit cent soixante-neuf, à neuf heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Marie Honorine Francou**
 née à La Garenne le dix neuf de Janvier à trois heures du soir, fille de Jean Joseph Francou
 profession de cultivateur, âgé de quarante huit ans, domicilié à La Garenne et de Marie Antoinette Guieit
 profession d'aumônier, âgée de trente ans,

domiciliée à ce dit La Garenne avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Joseph Francou,
 père de l'enfant âgé de quarante huit ans, profession de cultivateur,
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, **Dussac, Louis**, âgé de cinquante ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Second témoin, **Joly, Jean Baptiste Marie**, âgé de soixante cinq ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi par moi

M. le Maire de La Garenne,
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du déclarant qui a signé
 la même

Du vingt quatre Mai

an mil huit cent soixante-neuf, à dix heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Victor Gabriel Clamen**
 né à La Garenne le vingt deux de Janvier à onze heures du soir, fils de Victor Gabriel Clamen
 profession de cultivateur, âgé de trente ans, domicilié à La Garenne et de Marie Antoinette Guieit
 profession d'aumônier, âgée de trente ans,

domiciliée à ce dit La Garenne avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Victor Gabriel Clamen,
 père de l'enfant âgé de trente ans, profession de cultivateur,
 domicilié à La Garenne

Premier témoin, **Marin, Antoine**, âgé de cinquante cinq ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Second témoin, **Marin, Pierre**, âgé de cinquante deux ans,
 profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne
 Constaté, suivant la loi par moi

M. le Maire de La Garenne,
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins, qui ont signé